

Elaboration de l'Agenda 21 pour le département de l'Isère



Plus proche de vous !

Réunion de concertation et de coproduction sur les actions à prévoir Rives, le 05 avril 2006

PERSONNES PRESENTES

Citoyens

- Retraités, historienne, RMIste, métallurgiste, employés administratifs
- Cuisinier, enseignants, etc...

Membres associations

- Comité écologique Voiron-Chartreuse (CEVC)

Elus et techniciens

- Mme BRETTE Catherine, Conseillère Général déléguée à l'Agenda 21
- Mr GAUJOUR Jean-François, Conseiller Général du canton de Voiron
- Mr VEYRET Robert, Conseiller Général du canton de Rives
- Mme GERVASI Arlette, Conseillère Régionale
- Mr KOCHERT Philippe, Conseiller municipal de Rives
- Mme BOULANGER Evelyne, adjointe à l'environnement de Rives
- Mme GRANDPIERRE Lydia, adjointe à la Solidarité de Rives
- Mr RIZZON, adjoint de Rives

Médias

- Correspondant au Dauphiné Libéré

La réunion de concertation a commencé à 18 heures dans la salle polyvalente du collège R. Desnos de Rives et environ 25 personnes étaient présentes. Les acteurs présents ont été invités à se répartir en tables de travail de 6 personnes afin de pouvoir se présenter, puis s'exprimer sur les actions à mettre en place pour le département, mais aussi plus précisément pour leur territoire du Voironnais-Chartreuse.

La séance a été introduite par Madame Catherine Brette, Conseillère Général déléguée à l'Agenda 21.

Pour le territoire du Voironnais-Chartreuse, les thèmes et actions présentés par le groupe de travail local ont été :

- Filière bois (énergie, approvisionnement, paysage...)
- Aménagement du territoire et étalement urbain

A la suite de cette présentation de quelques actions envisageables, voici les actions souhaitées et exprimées par les participants de la réunion dans l'optique de la mise en place de l'Agenda 21, pour le département de l'Isère.

Transports et déplacements : 6 propositions d'action

- Amélioration de la coordination des transports en éditant un livret regroupant tous les itinéraires et horaires des transports en commun.
- Les correspondances des transports en commun sont à améliorer notamment pour desservir les zones industrielles.
- Développer l'usage des transports alternatifs à la voiture, source de pollution atmosphérique, comme le train et le vélo.
- Utilisation du ferroutage qui consiste à transporter sur des plateaux de wagons des semi-remorques routières sans leurs tracteurs ou des camions monoblocs.
- Acheter les terrains près des gares afin de créer des parkings relais et favoriser l'usage du ferroviaire.
- Utiliser des transports collectifs propres dans le Voironnais (diester, colza ou électrique).

Logement : 3 propositions d'action

- Respect du principe des 20% de logements sociaux dans les communes afin de favoriser la mixité sociale.
- Eviter les constructions isolées qui provoquent des transports plus importants.
- Inciter à la construction des logements sociaux en centre-ville.

Cohésion sociale : 4 propositions d'action

- Réorganiser la solidarité et créer du lien social par des systèmes d'échanges locaux d'outillage ou par des actions de compostage par quartier, etc...
- Nommer des responsables de quartier afin de créer un bon voisinage et se rendre service, se prêter du matériel et développer le covoiturage.

Développement économique : 4 propositions d'action

- Freiner le développement économique qui entraîne une croissance démographique importante en Isère (+0.82%/an) et dans le Voironnais (+1.1%/an) en comparaison avec le taux français (+0.31%/an).
- Donner les moyens aux maires de résister à la pression foncière.
- Ne pas encourager les zones économiques trop vastes comme Centr'Alp par exemple qui amplifient les problèmes de déplacement.

Environnement : 8 propositions d'action

- Utiliser les énergies durables et renouvelables qui sont l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie géothermique.
- Maintenir les petites surfaces agricoles malgré les départs à la retraite d'agriculteurs afin de conserver une qualité agricole locale.
- Réduction des déchets en amont en créant une taxe de ramassage au poids.
- Eviter les gaspillages de papier comme les publicités intempestives ou les impressions papier fréquentes. Développer l'apprentissage de l'internet et de l'informatique.

Services Publics : 1 proposition d'action

- Maintien et développement des services publics pour tous.

Autres actions : 2 propositions d'action

- Développer l'information, la communication et la participation par divers moyens : communications dans les journaux communaux, du Pays Voironnais, du Conseil Général et du Dauphiné Libéré ainsi que des mises en valeur de patrimoines par panneaux explicatifs.



Ensuite chaque table de travail a été amenée à s'exprimer plus précisément sur des actions plus locales concernant le territoire du Voironnais-Chartreuse. Voici ci-dessous les actions proposées :

Transports et déplacements

- « Réseau dense de transports en commun à grande fréquence et à tarif réduit. »
- « Développement des transports transversaux et pas seulement vers les grandes agglomérations. »

Logement

- « Utiliser le 20% de logement social dans toutes les communes. »

Cohésion sociale

- « Développement des ateliers de recherche d'emploi notamment pour les jeunes. »

Développement économique

- « Freiner la croissance démographique du territoire et répartir le travail sur le territoire. »
- « Répartition des activités économiques sur l'ensemble du territoire. »

Environnement

- « Implanter une usine à bois énergie. »
- « Rendre les cantines scolaires "bio" notamment dans les collèges. »
- « Que chaque équipement public du territoire soit à la fois construit en HQE et géré de manière écologique. »
- « Modérer la consommation individuelle et ne pas inonder les usines de retraitement avec l'eau de pluie. »
- « Développer les énergies renouvelables. »

Services Publics

- Pas de proposition d'action

Autres actions

- « Travailler sur l'information et la communication des gestes individuels à faire quotidiennement par chaque citoyen. »

Nous avons comptabilisé les récurrences de propositions d'actions locales en fin de séance :

- Environnement 6/13
- Transports et déplacements 2/13
- Développement Economique 2/13
- Cohésion sociale 1/13
- Logement 1/13
- Autres actions 1/13
- Services Publics 0/13

La réunion s'est clôturée à 20h30.

Chacun reste invité à réagir et à contribuer par de nouvelles contributions via le site web, pendant cette mise en place de l'Agenda 21 du département de l'Isère.

